

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1715/SG/FP infligeant un blâme avec inscription au dossier, à un agent de contrôle du Cadre Territorial des contributions .

n° 75-1715/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
5 septembre 1975

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1975

Date du numéro
25 septembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme avec inscription au dossier est infligé à M. Souleiman Ahmed Chil, agent de contrôle stagiaire, du Cadre Territorial des Contributions, en service aux Contributions Indirectes (Ministère des Finances), pour refus d'obéissance manifeste.